



ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

PLAN LOCAL D'URBANISME DE
MAREIL-EN-FRANCE

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation en date du



Rappel réglementaire

Article L151-7 du code de l'urbanisme :

« Les orientations d'aménagement et de programmation peuvent notamment :

1° Définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, notamment les continuités écologiques, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune ;

2° Favoriser la mixité fonctionnelle en prévoyant qu'en cas de réalisation d'opérations d'aménagement, de construction ou de réhabilitation un pourcentage de ces opérations est destiné à la réalisation de commerces ;

3° Comporter un échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser et de la réalisation des équipements correspondants ;

4° Porter sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager ;

5° Prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics ;

6° Adapter la délimitation des périmètres, en fonction de la qualité de la desserte, où s'applique le plafonnement à proximité des transports prévu aux articles L. 151-35 et L. 151-36. »

Elles peuvent prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics. [...].

OAP



■ Réaménagement ludique et valorisation foncière à but récréatif

L'OAP vise à prévoir un aménagement ludique dans le cadre d'une réflexion de type Contrat rural.

La création d'un pôle récréatif et social pour l'ensemble des habitants de la commune est souhaitée :

- Foyer rural : organisation de manifestations ludiques et culturelles, activités associatives...
- Plateau de jeux pour enfants
- Restructuration du terrain multisports
- Création d'un terrain de boules et d'un espace de convivialité



AGENCE NORD
(SIÈGE SOCIAL)

12C RUE VICTOR HUGO
80440 BOVES
TÉL: 03.22.70.05.91

CONTACT@INGETER.FR

Antenne Lille
110 rue de Lille
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

SIREN: 803 374 941
APE: 7112B

